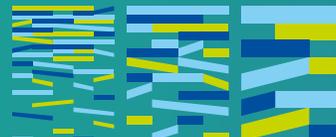
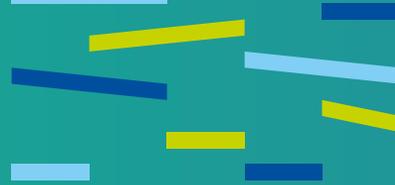


# Commission locale des usagers

---

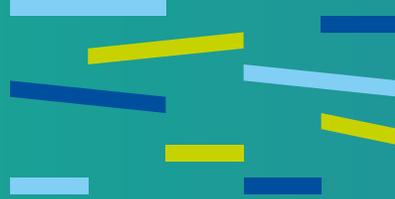
Commission extraordinaire du 27 août 2020





## Ordre du jour

- Point sur la situation hydrologique
  
- Stratégie d'exploitation
  - Point par itinéraire
  - Focus sur le Latéral à la Loire
  - Focus sur le canal de Bourgogne
  - Focus sur le canal du Centre
  
- Actualités du réseau
  - Situation réseau – plantes aquatiques
  - Point sur les travaux en cours
  - Chômage du canal du Centre
  
- Questions/réponses



# Point sur la situation hydrologique

---

# Point sur la situation hydrologique

## Rapport à la normale du cumul des précipitations efficaces (Météo France)



France  
Rapport à la normale 1981/2010 du cumul de précipitations  
De Septembre 2019 à Juillet 2020

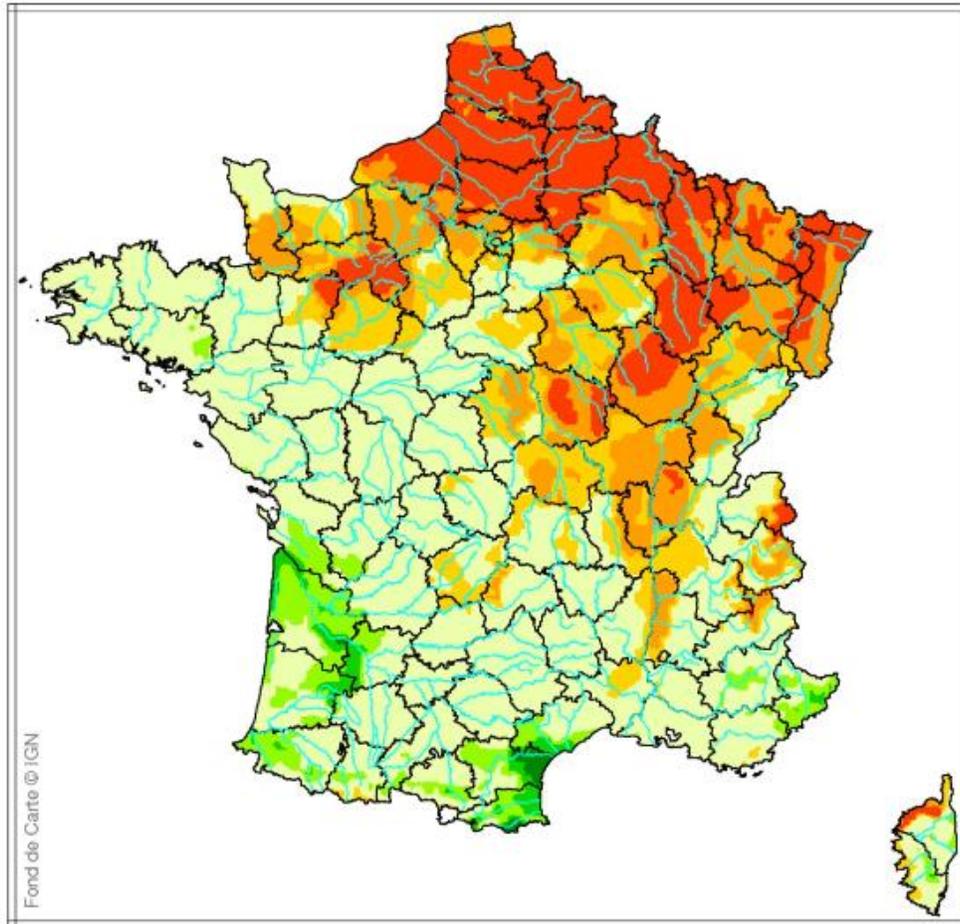


# Point sur la situation hydrologique

## Indicateur du niveau d'humidité des sols (Météo France)



Indicateur du niveau d'humidité des sols sur 3 mois  
De Mai à Juillet 2020

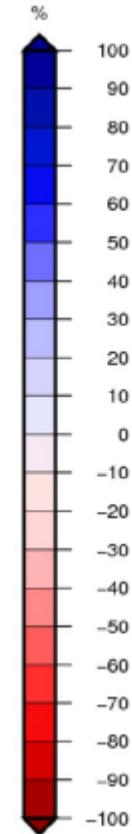
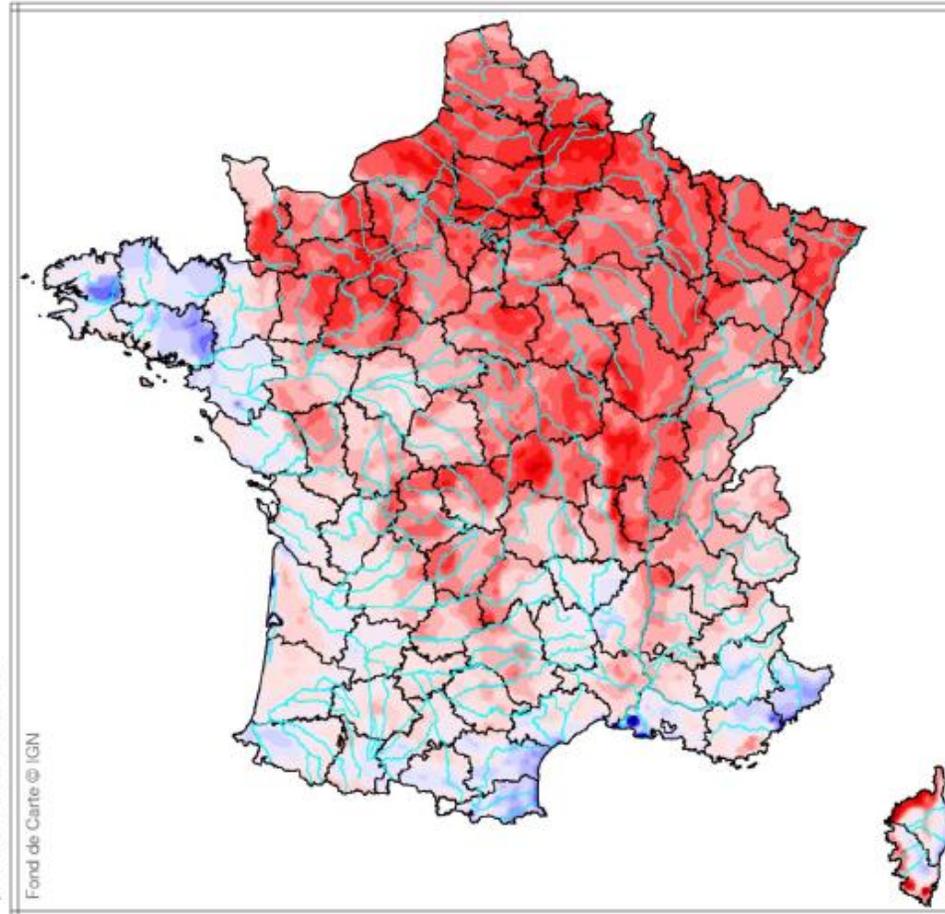


# Point sur la situation hydrologique

## Écart à la normale de l'indice d'humidité des sols

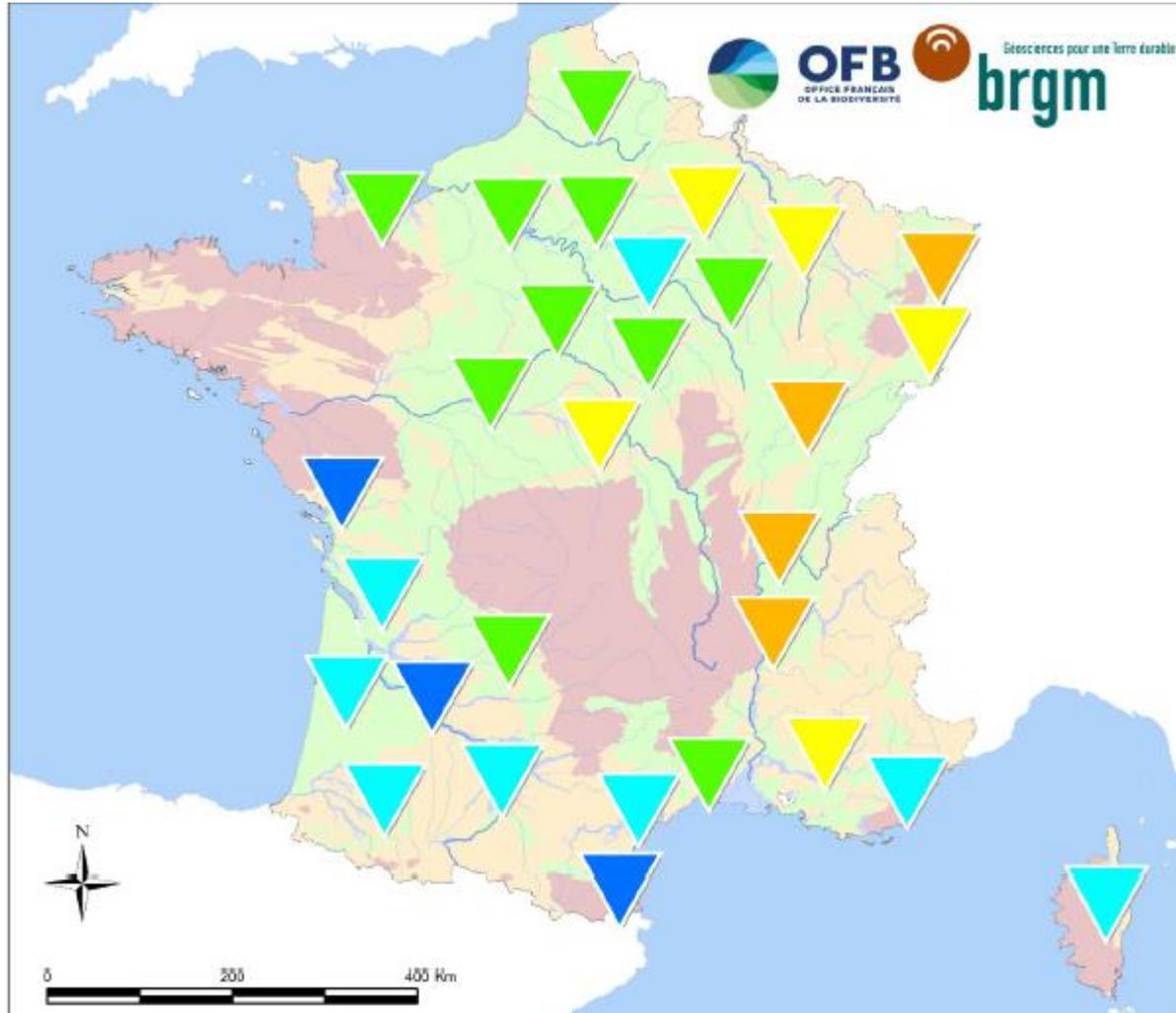


France  
Ecart pondéré à la normale 1981/2010 de l'indice d'humidité des sols  
le 1 Août 2020



# Point sur la situation hydrologique

## Situation des nappes



### Evolution récente des niveaux :

- ▲ En hausse
- Stable
- ▼ En baisse

### Niveau des nappes :

- Niveaux très hauts
- Niveaux hauts
- Niveaux modérément hauts
- Niveaux autour de la moyenne
- Niveaux modérément bas
- Niveaux bas
- Niveaux très bas

### Type d'aquifère :

- Terrain sédimentaire à nappes de grande capacité
- Terrain sédimentaire sans grandes nappes
- Terrain cristallin sans grandes nappes
- Zones alluviales sans grandes nappes

# Point sur la situation hydrologique

## Débits des rivières alimentant les voies d'eau

Rivières, voie d'eau associée,	Station référence	Débit réservé (m3/s)	Débit actuel (m3/s)	Situation	Tendance	Commentaires
Armançon Canal de Bourgogne	<a href="#">Tronchoy (89)</a> <a href="#">Brienon (89)</a>	2,0 2,9	2,0 <b>2,8</b>	☹️	➡️	Débits inférieur ou égal aux débits réservés
Ouche Canal de Bourgogne	<a href="#">Plombières (21)</a>	0,61	<b>0,56</b>	☹️	➡️	Débit inférieur au débit réservé
Loire - Canal Latéral Loire	<a href="#">Gien (45)</a>	43	62,9	😊	➡️	Débit inférieur au débit moyen mensuel (62%)
Allier - Canal Latéral Loire	<a href="#">Cuffy (58)</a>	17	25,4	😊	➡️	Débit inférieur au débit moyen mensuel (53%)
Aron Canal Nivernais Versant Loire	<a href="#">Verneuil (58)</a>	1,8	<b>0,31</b>	☹️	➡️	Débit inférieur au débit réservé
Loing Canal du Loing	<a href="#">Montbouy</a> <a href="#">Chalette s/Loing</a> <a href="#">Episy (77)</a>	0,2 1,2 1,8	<b>0,18</b> 1,8 5,9	☹️/😊	➡️	Débit équivalent au débit réservé à Montbouy, Débits inférieurs au débit moyen mensuel à Chalette et Episy(43% et 76%)
Bourbince - Canal du Centre	<a href="#">Blanzay (71)</a> <a href="#">Vitry en Charollais (71)</a>	0,1 0,76	0,51 0,87	😊	➡️	Débits supérieurs au débit moyen mensuel à Blanzay et inférieur à la moitié du Qmm à Vitry (42%)
Arroux - Canal du Centre	<a href="#">Rigny-sur-Arroux (71)</a>	2,7	<b>0,45</b>	☹️	➡️	Débit inférieur au débit réservé
Dheune - Canal du Centre	<a href="#">Santenay (21)</a>	0,24	<b>0,22</b>	☹️	➡️	Débit inférieur au débit réservé

- 😊 situation satisfaisante
- 😊 situation à surveiller
- ☹️ situation critique

# Point sur la situation hydrologique

## Débits des rivières navigables

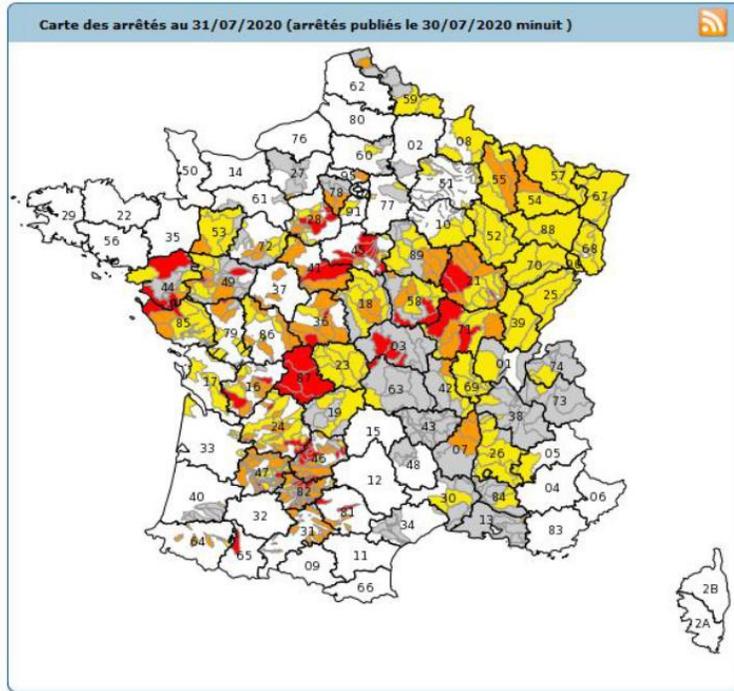
Rivières, voie d'eau associée,	Station référence	Débit réservé (m3/s)	Débit actuel (m3/s)	Situation	Tendance	Commentaires
L'Yonne amont Canal du Nivernais	<a href="#">Dornecy (58)</a> <a href="#">Clamecy (58)</a>	0,92 --	3,7 4,9	☹	→	Débit inférieur au débit moyen mensuel (60%)
L'Yonne aval L'Yonne navigable	<a href="#">Gurgy (89)</a> <a href="#">Joigny (89)</a> <a href="#">Pont s/ Yonne (89)</a>	4,1 -- 9,57	32,0 -- 25,0	☹	→	Débit supérieur au débit moyen mensuel à Gurgy et inférieur à Pont (68%)
La Seille La Seille navigable	<a href="#">Louhans (71)</a> (pas de débit)	--	0,33 m	☹	→	

☺- situation satisfaisante ; ☹ situation à surveiller ; ☹ situation critique

# Point sur la situation hydrologique

## Point sur les arrêtés sécheresse

Le 31 juillet 2020



### Légende de la carte

✓ Départements

Restrictions par département

■ Vigilance : Information et incitation des particuliers et des professionnels à faire des économies d'eau

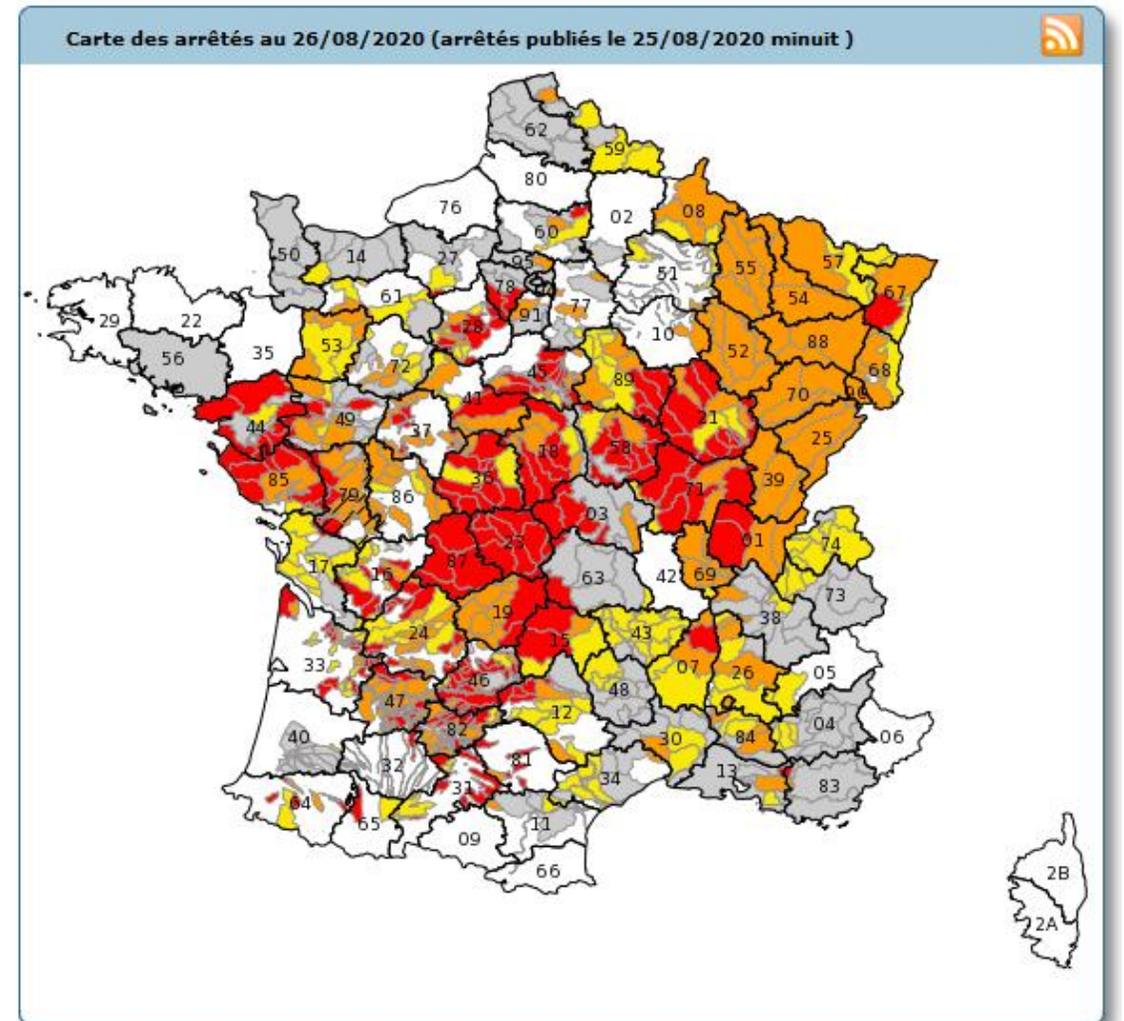
■ Alerte : Réduction des prélèvements à des fins agricoles inférieure à 50% (ou interdiction jusqu'à 3 jours par semaine), mesures d'interdiction de manœuvre de vanne, d'activité nautique, interdiction à certaines heures d'arroser les jardins, espaces verts, golfs, de laver sa voiture, ...

■ Alerte renforcée : Réduction des prélèvements à des fins agricoles supérieure ou égale à 50% (ou interdiction supérieure ou égale à 3,5 jours par semaine), limitation plus forte des prélèvements pour l'arrosage des jardins, espaces verts, golfs, lavage des voitures, ..., jusqu'à l'interdiction de certains prélèvements

■ Crise : Arrêt des prélèvements non prioritaires y compris des prélèvements à des fins agricoles. Seuls les prélèvements permettant d'assurer l'exercice des usages prioritaires sont autorisés (santé, sécurité civile, eau potable, salubrité)

▨ Zone d'alerte spécifique aux eaux souterraines

Le 26 août 2020



# Point sur la situation hydrologique

## Point sur les arrêtés sécheresse

### Le 13 août 2020

Départements	Vigilance max département	Bassins versants DTCSB	Début de validité	Lien vers arrêté préfectoral
01	■	Seille (Bresse) : ■	04/08/2020	<a href="#">AP_01</a>
03	■	Besbre : ■	06/08/2020	<a href="#">AP_03</a> <a href="#">Carte_03</a>
18	■	Bassin de la Loire : ■	04/08/2020	<a href="#">AP_18</a>
21	■	Armançon amont : ■ Ouche amont : ■ Dheune : ■	03/08/2020	<a href="#">AP_21</a> <a href="#">Carte_21</a>
42	■	Loire à l'aval de la retenue de Villerest : ■	05/08/2020	<a href="#">AP_42</a> <a href="#">Carte_42</a>
45	■	Loing amont : ■ Trézée : ■ Solon : ■	07/08/2020	<a href="#">AP_45</a>
58	■	Yonne aval : ■ Allier : ■ Loire aval : ■ Aron : ■ Acolin : ■	28/07/2020	<a href="#">AP_58</a> <a href="#">Carte_58</a>
71	■	Bourbince : ■ Dheune : ■ Arroux : ■ Seille : ■	06/08/20	<a href="#">Propluvia_71</a> <small>(arrêté prochainement disponible sur site internet du département)</small>
77	■	Loing : ■ Yonne : ■	05/08/2020	<a href="#">AP_77</a>
89	■	Armançon amont : ■ Armançon aval : ■ Yonne amont : ■ Yonne aval : ■ Loing amont : ■ Cure : ■	06/08/2020	<a href="#">AP_89</a> <a href="#">Carte_89</a>

#### Légende

■ Vigilance ■ Alerte ■ Alerte renforcée ■ Crise

### Le 21 août 2020

(données web : [Propluvia](#) -20/08/2020)

Départements	Vigilance max département	Bassins versants DTCSB	Début de validité	Lien vers arrêté préfectoral
01	■	Seille (Bresse) : ■	04/08/2020	<a href="#">AP_01</a>
03	■	Besbre : ■ Loire dans l'Allier : ■ Acolin : ■	14/08/2020	<a href="#">AP_03</a> <a href="#">Carte_03</a>
18	■	Bassin de la Loire : ■	17/08/2020	<a href="#">AP_18</a>
21	■	Armançon amont : ■ Ouche amont : ■	10/08/2020	<a href="#">AP_21</a> <a href="#">Carte_21</a>
42	■	Loire à l'aval de la retenue de Villerest : ■	05/08/2020	<a href="#">AP_42</a> <a href="#">Carte_42</a>
45	■	Loing amont : ■ Solon : ■ Loire à Gien : ■ Trézée : ■	07/08/2020	<a href="#">AP_45</a>
58	■	Yonne aval : ■ Allier : ■ Loire amont : ■ Loire aval : ■ Aron : ■ Acolin : ■ Beuvron : ■	11/08/2020	<a href="#">AP_58</a> <a href="#">Carte_58</a>
71	■	Bourbince : ■ Dheune : ■ Arroux : ■ Seille : ■	06/08/2020	<a href="#">AP_71</a>
77	■	Loing : ■ Yonne : ■	19/08/2020	<a href="#">AP_77</a>
89	■	Armançon amont : ■ Armançon aval : ■ Yonne amont : ■ Yonne aval : ■ Loing amont : ■	20/08/2020	<a href="#">AP_89</a>

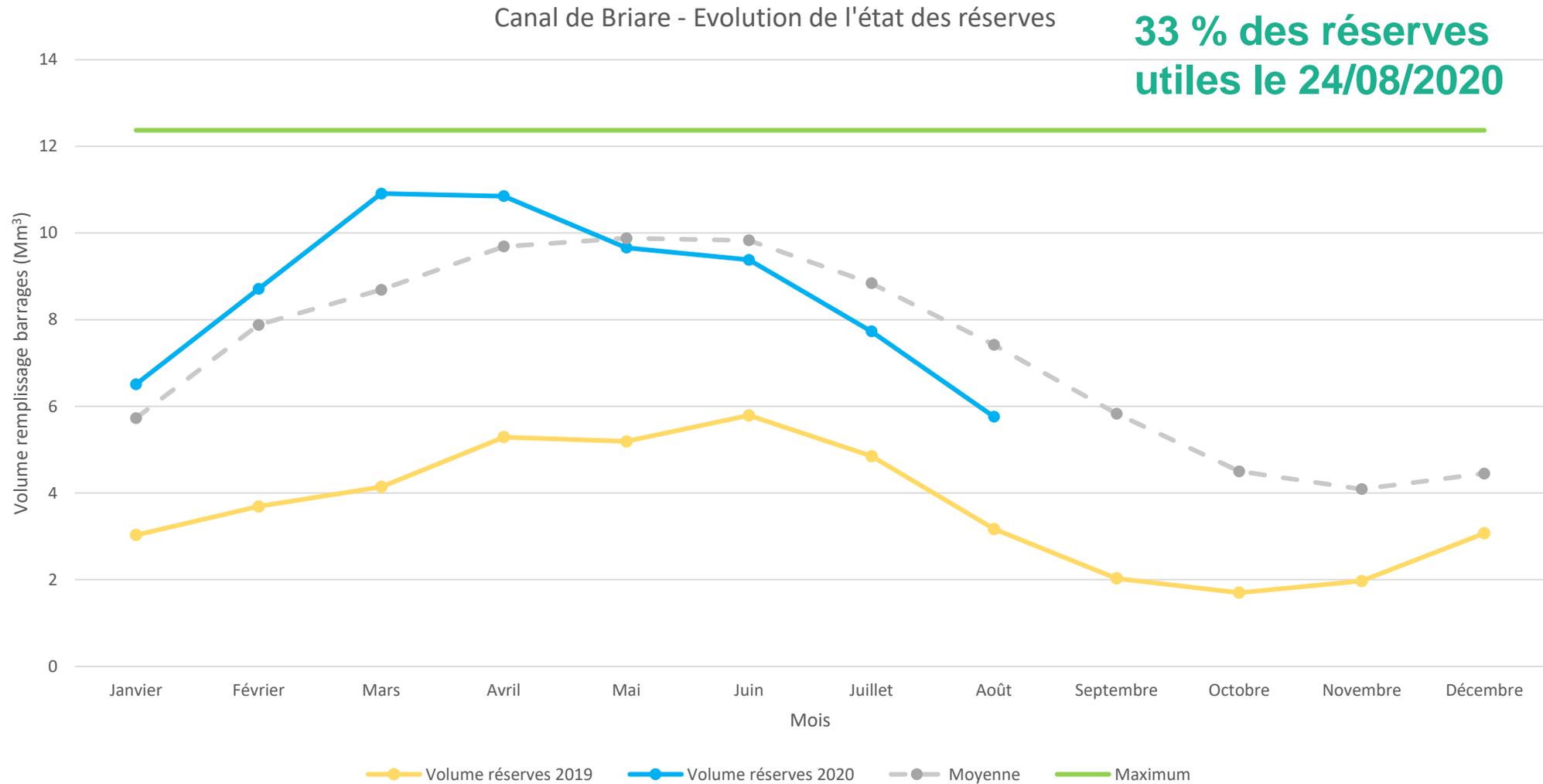
#### Légende

■ Vigilance ■ Alerte ■ Alerte renforcée ■ Crise

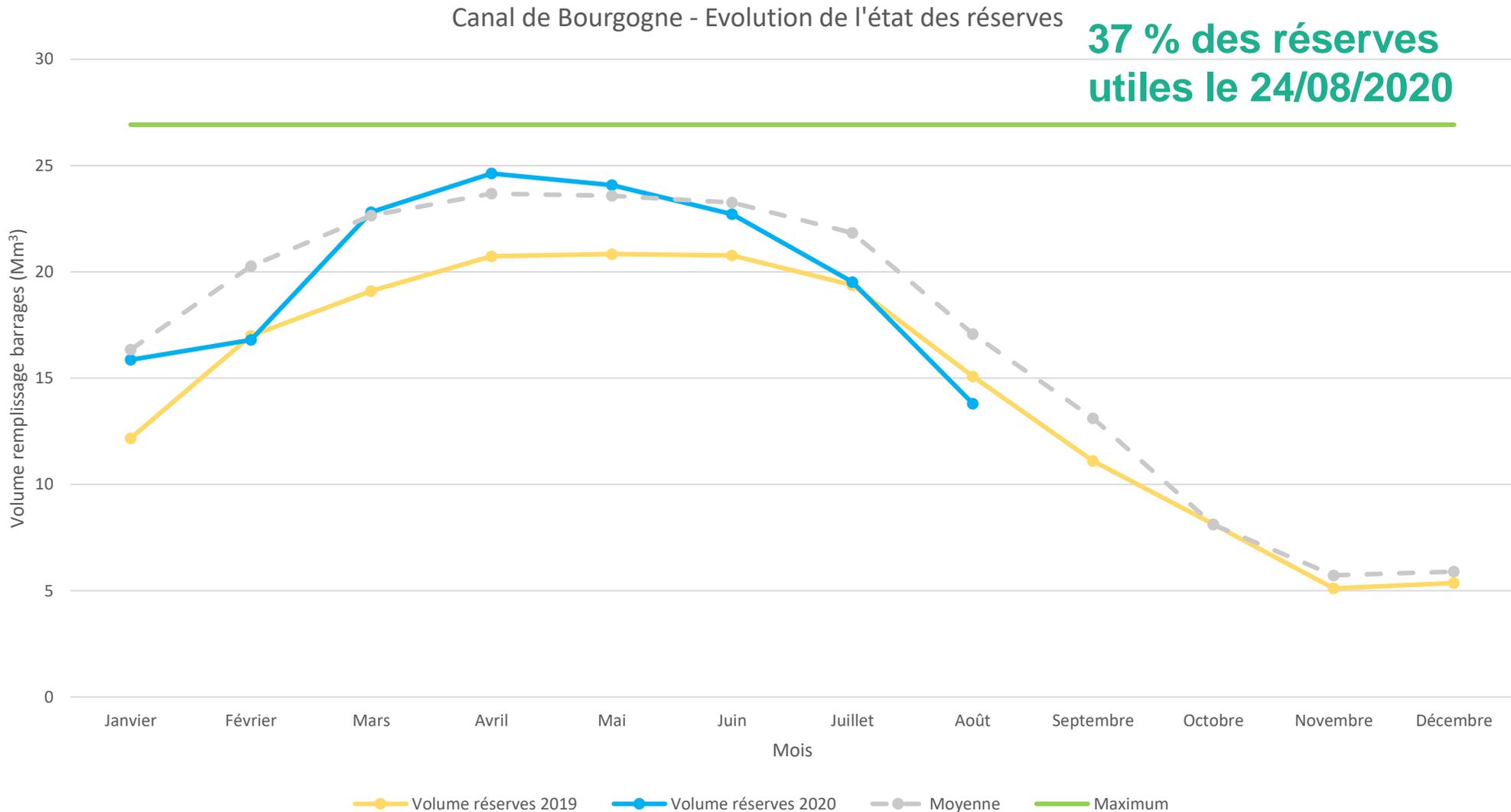
Les départements non mentionnés dans le tableau ne font pas l'objet d'arrêté sécheresse.

# Point sur la situation hydrologique

## Etat des réserves en eau : canal de Briare

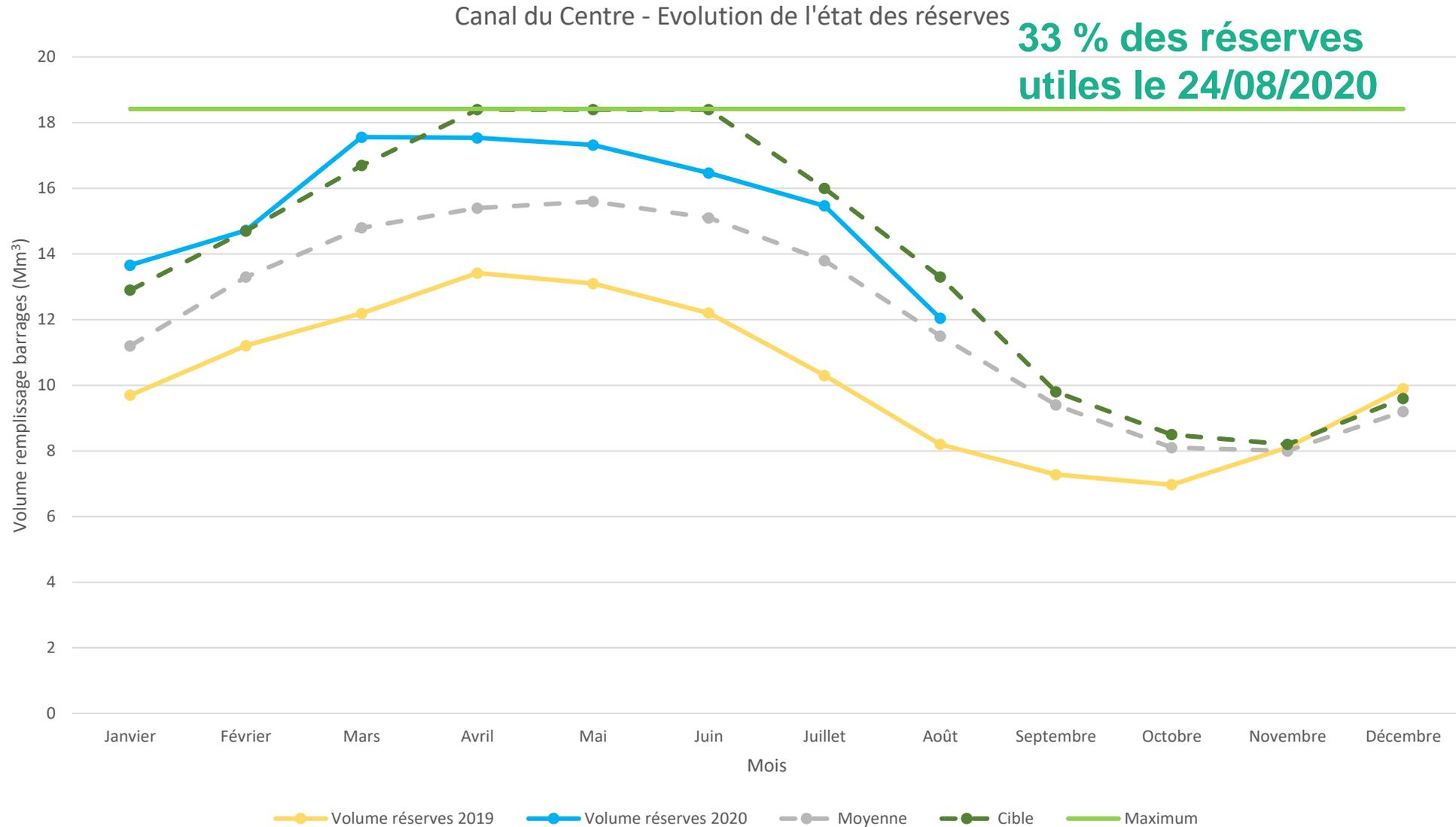


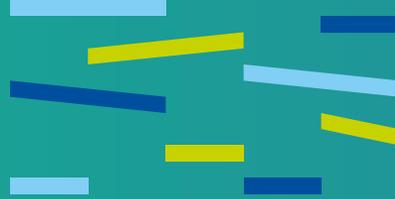
## Etat des réserves en eau : canal de Bourgogne



# Point sur la situation hydrologique

## Etat des réserves en eau : canal du Centre





# Stratégie d'exploitation

---

# Stratégie d'exploitation



## Point par itinéraire

	A compter du 28 août	Perspectives
Yonne	RPP	RAS
Nivernais	RPP - <b>Versant Loire:</b> poursuite du regroupement entre les écluses Loire et Baye (VNF + CD58) - <b>Versant Yonne (de l'écluse 15 VS de Champ Cadoux à l'écluse 52VS de Coulanges sur Yonne):</b> regroupement	- <b>Versant Loire: vigilance situation critique en lien avec le CD 58</b> - <b>Versant Yonne amont: vigilance accrue – renforcement possible des mesures</b>
Canal Roanne à Digoin	RPP	Vigilance vis-à-vis du débit de la Loire amont
Canal de Briare	RPP (mesures de regroupement)	<b>Pas de mesure - poursuite de la surveillance des débits des rivières et des volumes des barrages réservoir</b>
Canal de Loing	RPP	Vigilance vis-à-vis du débit de la rivière Loing
Seille	RPP	<b>Réduction mouillage éventuelle suivant débit rivière dans les prochaines semaines</b>

# Stratégie d'exploitation



## Focus sur le canal de Bourgogne

	Situation actuelle	A compter du 28 août	Perspectives
St-Jean de Losne à Dijon	Biefs maintenus à 2.00 m Avisbat (n°FR/2020/03548) du 29 juillet pour économie d'eau à l'écluse 76S (horaires de passage)	Maintien jusqu'à fin septembre Avisbat à venir pour bief ≤ 2,00m à l'échelle	Maintien jusqu'à <b>fin septembre</b> Réflexions sur convoiage hebdomadaire
Dijon à Pouilly-en-Auxois	Biefs maintenus à 1.80 m	Maintien jusqu'à fin septembre Avisbat à venir pour bief ≤ 1,80m	Maintien jusqu'à <b>fin septembre</b> Réflexions sur convoiage hebdomadaire
Pouilly-en-Auxois à Venarey-Les Laumes	Biefs maintenus à 1.60 m <b>Regroupements entre les écluses 55Y et 13Y</b>	Biefs maintenus à 1.60 m <b>Regroupements entre les écluses 55Y et 13Y</b>	Maintien jusqu'à <b>début octobre</b> Réflexions sur convoiage hebdomadaire
Venarey-Les Laumes à Tonnerre	Biefs maintenus à 1.80 m	Maintien des mesures	Maintien jusqu'à <b>début octobre</b> Réflexions sur convoiage hebdomadaire
Tonnerre à Migennes	<b>Depuis le 3 août 2020: fermeture de la section à la navigation - avis bat n°FR/2020/03510</b> Biefs à 1.80 m et 2.00 m (extrémités) <b>Organisation de convoiages en lien avec gestionnaire des ports</b>		Maintien des ports et des biefs : dérogation du 4/08 des services de l'Etat



## Focus Latéral à la Loire

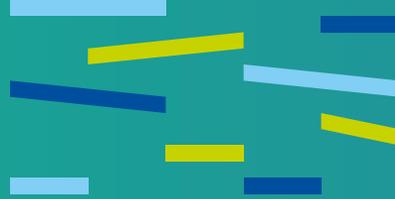
	Situation actuelle	A compter du 28 août	Perspectives
<b>Canal Latéral à la Loire Nord</b>	Regroupement entre l'écluse de l'Aubray et celle de Maimbray (1h) depuis le 11/08	Regroupement entre l'écluse de l'Aubray et celle de Maimbray (1h)	Vigilance sur le débit de l'Allier Mesures possibles, mouillage 1,80m puis 1,60m  (soutien barrage de Naussac)
<b>Canal Latéral à la Loire Sud</b>	Regroupement des bateaux sur l'écluse du Guétin  <b>Limitation de mouillage (mouillage 2m - tirant d'eau 1,60m - avis bat FR/2020/03994)</b> => Suite à l'adaptation de notre stratégie GH la remontée des biefs est terminée	Regroupement des bateaux sur l'écluse du Guétin  <b>Limitation de mouillage (mouillage 2m - tirant d'eau 1,80m)</b>  => Stabilisation des biefs	<b>Stabilisation des biefs</b>



## Focus sur le canal du Centre

	Situation actuelle	A compter du 28 août 2020	Perspectives
<b>Versant Océan</b>	Conservation RPP <b>Optimisation GH : variation ponctuelle possible du niveau des biefs de 1.70/1.80m à 2.00m (avisbat)</b>		<b>Navigation selon modalités en cours jusqu'à fin septembre</b>  <b>Convoiage programmé à compter d'octobre</b>  <b>Merci de faire remonter vos besoins à :</b> <b><a href="mailto:sdve.dt.centrebουργogne@vnf.fr">sdve.dt.centrebουργogne@vnf.fr</a></b>
<b>Versant Med (hors Chagny)</b>	Conservation RPP <b>Optimisation GH : variation ponctuelle possible du niveau des biefs de 1.70/1.80m à 2.00m (avisbat)</b>		
<b>Bief de Chagny</b>	Mouillage 1.60 m pour la saison 2020		
<b>Ecluse de Crissey et de Digoin (CLL)</b>	Regroupement avec horaires de passage depuis le 16/07 (avis bat: FR/2020/03271)		

→ Evolution situation à suivre finement



# Actualités du réseau

---



## Point sur prestations faucardage

Travaux de faucardage sur le Canal Latéral à la Loire: ouverture seulement les après-midi (14h-19h) **pour le bief concerné par les travaux.**

*Avis bat n° 04043*



Lien vers la carte de suivi des plantes aquatiques (mise à jour régulière):

<http://u.osmfr.org/m/472798/>



## Travaux en cours

**Canal du Centre:** Travaux de palplanches en cours en amont de Fragnes

**Canal de Roanne à Digoin:** Travaux de palplanches à Chassenard ( à partir du 31/08)

### **Seille:**

- Ouvrage de l'écluse de La Truchère non réceptionné - accès sur plateau d'écluse interdit
- Kayak et canoës : **passage interdit sur le site VNF** - Contournement via le ponton et le pont
- Travaux à partir du 7/09: installation de pontons neufs d'attente à l'écluse de la Truchère



## ▀ Chômages canal du Centre:

- Le bief 23-24 méditerranée (Chagny) sera vidé à partir du 23/11/2020
- Anticipation de la période chômage sur le secteur 23 méditerranée  
- 34bis: du 23/11/2020 au 21/03/2021

➡ Hivernage possible excepté sur Chagny

# Face au virus, soyons tous responsables !

**vnf** Voies navigables de France

**COVID-19**  
**MESURES DE PRÉCAUTION À DESTINATION DES USAGERS**

Contribuons chacun à préserver la santé de tous

» EN GÉNÉRAL	» MESURES POUR LES ÉQUIPEMENTS À USAGE PARTAGÉ
 Ne vous serrez pas les mains, même si vous portez des gants	 Respectez les consignes données par les agents VNF
 Évitez les regroupements	 Lavez-vous les mains régulièrement notamment AVANT et APRÈS tout contact avec un équipement à usage partagé : bollards, échelles de sas, poignées de portes/portails, interphones, télécommandes, tirettes des portes d'écluse, ...
 Mouchez-vous avec un mouchoir à usage unique et jetez-le dans un sac poubelle	 Privilégiez les contacts radio
 Jetez vos déchets dans un sac fermé hermétiquement	 Restez à au moins 1,50 mètre des autres usagers et des agents VNF Si la distance d'1,50 mètre ne peut pas être respectée, portez un masque
 Toussez et éternuez dans votre coude	
 Ne portez pas les mains à votre visage sans les avoir lavées préalablement	

Seul le respect de toutes ces mesures dans leur ensemble est efficace pour faire barrière au virus

L'accès aux bâtiments et installations VNF est réservé strictement aux personnels VNF.

Si vous souhaitez avoir accès aux services de VNF, privilégiez un premier échange par téléphone ou mail.

Les mesures de prévention sanitaire peuvent allonger certaines procédures ou interventions des agents VNF : nous vous remercions de votre compréhension.

Possibilité de mesures complémentaires:

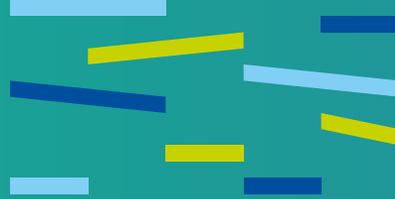
Port du masque obligatoire aux écluses ?

Pour votre sécurité, consultez le guide de la FIN : <https://fin.fr/covid-19-travailler-en-securite>



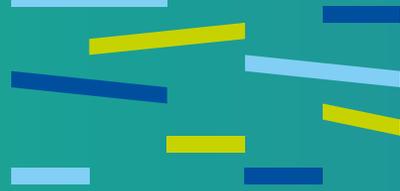
**Prochaine CLU extraordinaire GH :**  
**10 septembre 2020 à 14h**





**Des questions?**

---



# FIN

---

Contact : [sdve.dt.centrebουργogne@vnf.fr](mailto:sdve.dt.centrebουργogne@vnf.fr)